



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité :

Que le conseil de la Municipalité de Lanoraie procédera à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, en séance extraordinaire le 14 décembre 2021 à 19 h, au 12, rue Louis-Joseph-Doucet, Lanoraie.

Lors de cette séance, il sera traité exclusivement du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

DONNÉ à Lanoraie ce 6 décembre 2021.

Marc-André Maheu,
secrétaire-trésorier
et directeur général